



MEMORANDUM

DE Parquet Territorial

A O M P Rubenferri -

Ci joint en retour O D.P.  
concernant Rubenferri :  
faits un M.I. écrit  
pour servir à la date du  
2-4-39. Envoyez un  
ex de rubenferri hostile ;  
un ex de l'ha pour servir  
au dossier.

C'est jamais un O M P  
qui décide le D.P. et non  
jours un juge.  
La motivation du D.P.  
doit être de droit non

de fait (page ex-cerifié  
au crayon) -

Pelle

17-4-39

Exécute instructions conte-  
nues dans le 1<sup>er</sup> alinéa du  
mimo.

Pris bonne note du 2<sup>e</sup> alinéa  
Rubenferri le 25-4-39

O M P  
C. Kuthner